

Petit lexique de langage maritime

Suite de notre petit lexique de langage maritime. Liste non exhaustive.

AUTAN n.m. Désigne un vent du sud sud-est.

AVALANT adj mot formé avec aval. Désigne les bateaux descendant une rivière. Ils ont priorité dans les écluses sur les « montants » ainsi que dans les passages étroits car ayant le courant dans le dos ils sont moins manoeuvrants.

AZIMUT n.m. Angle formé par la direction du navire avec le Nord.

B lettre du code international pavillon rouge. Hissé seul signifie j'embarque ou je débarque des matières explosives.

BABORD adv ce mot est employé pour désigner le côté gauche du navire par rapport à son axe quand on regarde vers l'avant. Et, par extension, tout ce qui se trouve sur ce côté, accoster babord, apercevoir sur babord. Pour l'opposé on dit « tribord ».

BALANCINE n.f. Sur nos voiliers cordage qui soutient la bôme ou le tangon de spi en position haute. Lorsque la voile est hissée la balancine doit être « mollie ».

BALISE n.f. Mot venant du vieux français « palis » désignant un pieu, les premières balises ont été des perches fichées dans les sables des hauts fonds. On appelle balise les marques fixes ou flottantes établies pour donner des indications aux navigateurs. Les balises se caractérisent par leurs formes et leurs couleurs et par leurs superstructures appelées « voyants ». Lorsque les balises sont numérotées le numérotage part du large et les numéros pairs sont à babord pour le navire entrant.

BANDE n.f. Mot synonyme ici de gîte. Prendre de la bande, avoir une bande de x degré. Bande de ris, rang de garcettes cousues sur une bande qui est elle-même cousue sur le bas des voiles et permettant de réduire la surface de la voile.

BARBE Sainte Barbe sur les vaisseaux à voiles soutes ou se trouvaient la poudre à canon. Mouillage en barbe lorsque deux ancres sont mouillées proches l'une de l'autre sans qu'elles soient reliées l'une à l'autre. Au contraire de l'affourchage où les deux chaînes sont reliées peu avant qu'elles n'arrivent à bord.

BARRE n.f. Mot provenant d'une déformation du latin « vara » désignant un pieu, une barre de bois. Pour nous ce qui permet de manoeuvrer le gouvernail et de diriger le bateau. Barre à roue qui permet de démultiplier la force humaine avec un système de transmission, barre franche qui se fixe directement sur le gouvernail et qui est tenue à la main par le « barreur », barre à tire veilles qui est une barre transversale qui reçoit en son milieu la tête de mèche du gouvernail. Celui-ci est actionné par le barreur au moyen de deux courts cordages que l'on appelle « tire veilles ». Ce système est surtout utilisé en aviron. Alors que l'on désigne chaque côté du bateau par les termes babord et tribord pour les commandements on dira barre à droite ou barre à gauche. Zéro la barre signifiant le retour dans l'axe du gouvernail. A droite signifie mettre le safran du gouvernail à tribord, à gauche mettre le safran à babord.



ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MESCHERS

3 route des Salines - 17132 Meschers s/Gironde - 05 46 02 34 79 - aupm@wanadoo.fr

AUPM Association loi 1901 n° W174000116

Adhésion 2015 : pour un adhérent 25 € (40 € pour un couple)

- Je renouvelle mon adhésion Chèque espèces
 J'adhère pour la 1^{ère} fois

Bateau : oui non si oui : voilier moteur

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. fixe :

Tél. mobile :

Résidence principale et postale :

Code postal : Ville :

Résidence secondaire :

Code postal : Ville :

Date et signature :

Pour recevoir la Gazette par Internet, merci d'indiquer votre adresse e-mail et de donner votre accord :

OUI NON

Adresser à l'Association des Usagers du Port de Meschers accompagné de votre chèque.



La Gazette du Port

Année 2015
1^{er} trimestre

site : <http://aupm.free.fr> • email : aupm@wanadoo.fr

N°41

L'annuaire des marées 2015 est à votre disposition au local de l'AUPM.

edito

Amies et amis de la mer, bonjour !

JE SUIS CHARLIE

Très difficile pour moi et le conseil d'administration de trouver les mots pour exprimer la douleur que nous éprouvons face aux événements qui frappent la France, mais la vie continue !

Nous tenons envers et contre tout à vous souhaiter une bonne et très heureuse année 2015 pour vous et vos proches.

2014 a été la meilleure année depuis la création de notre association quant au nombre d'adhérents : **225** ! Merci à vous toutes et tous pour vos soutiens et fidélités. Un grand merci aussi à tous mes amis du Conseil qui sont toujours prêts à m'épauler.

2014 a vu beaucoup d'activités et vous avez été nombreux à y participer. 2015 ne sera pas en reste et vous découvrirez dans cette gazette le programme prévu et non exhaustif, sous réserve de changements, bien sûr !

L'AUPM, c'est la défense des usagers du port. Nous avons un représentant au sein de la Commission Portuaire et un délégué au CLUPP (Comité Local des Usagers Permanents du Port), ce qui nous permet de vous tenir au courant de tout ce qui se dit et se fait au port de Meschers.

L'AUPM, c'est aussi tenir compte des soucis de nos pêcheurs. Un courrier a été adressé à Monsieur le Maire concernant la taille du maigre que nous estimons discriminatoire envers les pêcheurs amateurs. M. Decourt a écrit au sénateur Laurent et soutient notre action. Nous envisageons dans un proche avenir et avec d'autres ports de l'estuaire de lancer une pétition afin d'être entendus par le Comité Régional des Pêches.

Il ne vous reste plus maintenant qu'à ouvrir notre première gazette 2015 et d'y découvrir notre nouveau bureau ainsi que les dates des différentes activités que nous vous proposons à ce jour. Le conseil d'administration vous renouvelle tous ses bons vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Claude Nouet,
président de l'AUPM

Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.

Compte rendu de l'assemblée générale



Le samedi 13 décembre 2014 à 10 heures au restaurant « La Forêt », route de Royan à Meschers, s'est tenue l'AG 2014.

139 adhérents sont présents ou représentés après l'émargement. Le quorum est atteint, le nombre de membres ayant cotisé en 2014 étant de 225.

Après les paroles de bienvenue exprimées par le président Jean-Claude Nouet, Gilbert Beaussire a lu pour mémoire le protocole de l'assemblée générale du 14 décembre 2013.

Le président de l'AUPM a ensuite remercié M. Decourt, maire de Meschers, M. Caillé, adjoint responsable du port, M. Lesage, adjoint aux associations, M. Guillien, invité d'honneur, président de l'Association des Usagers du Port de Royan et vice-président de l'UNAN, sans oublier les nombreux bénévoles de l'AUPM ainsi que les membres du Conseil d'Administration sans qui l'AUPM ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Le trésorier M. Harlé a fait la lecture du rapport financier pour l'exercice 2014 et M. Fromentin, vérificateur des comptes assisté de Mme Durupt, a confirmé la bonne forme du dit rapport ci-joint. Le quitus est accordé au trésorier.

Conformément aux statuts de l'association, M. Nouet a rappelé les différentes activités de l'année 2014 et a énuméré les projets pour 2015, entre autres :

- le 15 mars : un bal costumé en collaboration avec la municipalité et l'association des parents d'élèves
- le 28 mars à 14h30 une collecte des déchets sur la plage de Suzac. L'AUPM est partenaire du Parc de l'Estuaire et invite ses adhérents à participer à cette action importante pour le respect de l'environnement.

M. Harlé, délégué de l'AUPM auprès de la commission portuaire, a fait son rapport dont vous trouvez le compte rendu dans la présente gazette.

A cette occasion, M. Caillé est intervenu et a rendu compte des travaux effectués ou en cours sur le port.

M. Nouet a lu la lettre-réponse de M. Decourt au sujet des problèmes que rencontre la pêche de plaisance en ce qui concerne la taille des poissons

(principalement celle du maigre).

La réponse de M. le maire est favorable aux intérêts des pêcheurs amateurs.

M. Guillien s'est exprimé sur les fonctions de l'UNAN au niveau régional, national et européen. Il encourage les adhérents de l'AUPM à s'engager auprès de l'UNAN pour peser encore plus sur les décisions prises.

Le 17.12.2014 aura lieu à Bruxelles une réunion pour statuer sur la pêche au bar.

A noter le nouveau numéro du CROSS pour les plaisanciers le 196 et l'importance de s'équiper d'une VHF pour plus de sécurité à bord.

Par une courte prise de parole M. Decourt félicite l'AUPM pour son dynamisme et ses initiatives.

M. Harlé a énuméré les divers achats prévus en 2015 : Tables et bancs, t-shirts, tourne broches, entre autres, et éventuellement un ordinateur pour pouvoir utiliser le nouveau logiciel de comptabilité.

Et avant de prendre le verre de l'amitié et déjeuner ensemble à « La Forêt », nomination de M. David comme trésorier adjoint, unique candidat à ce poste et confirmation des vérificateurs des comptes pour 2015.

Formation du Conseil d'Administration le 13 décembre 2014

Président : Jean-Claude Nouet

Vice-président : Gaston Rusca

Trésorier : Eric Harlé

Trésorier adjoint : Jacques David

Secrétaire : Christiane Collmer

Secrétaire adjointe : Chantal Méchin

Conseillers : Gilbert Beaussire,
Patrick Boucher,
Martial Grandmougin,
Yves Laisney,
Patricia Kerdudou,
Jacques Méchin.

AUPM - Assemblée Générale du 13 décembre 2014. Comparaison des postes principaux (en euros).

RUBRIQUE	RAPPEL 2013		ANNÉE 2014		
	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	
Achats	2162		5106	195	
Annuaire des marées	4597	1120	3162	13855	Dont 7175 concernent 2015
Boissons et encornets	3278	5967	4853	6436	
Carrelet	108	252	413	825	Dont 200 imputables à 2013
Cotisations adhésions		4465		5020	
Entretien	454		2424		Dont 2067 de réparation carrelet
Manifestations et repas	4095	6551	15343,5	16957,96	Dont repas AG 14
Affranchissements télécommunication	995		1130		
Assurances	765		620		
Subvention municipale		500		400	

Prévisions des activités 2015

DATES	ACTIVITÉS
11 janvier - 16 h	L'AUPM tire les Rois à la salle du Mille Club
15 mars	Bal costumé à la Passerelle (crêpes?)
28 mars - 14 h 30	Collecte des déchets plage de Suzac avec les ânes de l'île d'Oléron (AUPM partenaire du Parc de l'Estuaire)
25 avril - 15 h	Collecte des déchets sur l'estran du port suivi d'un goûter
1er mai	Fête de l'aillet avec pêche à la truite et déjeuner concocté par les participants
Jeudi 14 mai Ascension	Nous réfléchissons à un projet pour cette journée (vos idées sont les bienvenues)
19 - 20 juin	Excursion au Puy-du-Fou (adhérents) 169€ sur réservation
11 juillet	Moules-frites au port pour les adhérents
24 juillet	Dîner AUPM « Sardinade » réservé aux adhérents (marché nocturne sur le port)
6 août	Moules-frites pour les adhérents (feu d'artifice de la ville !)
9 août	Fête de la Mer
22 août	Repas AUPM « paella » au local du port (adhérents et amis)
19 septembre	Sortie bateau-vélo Mortagne - Port-Maubert Moulin du Sap - Mortagne
12 décembre	Assemblée Générale annuelle

Compte rendu

Commission portuaire du 1^{er} décembre 2014

Présents : MM Grandmougin, Hiver, Gaudillat, Kerdudou, Massé, Cherqui, Laceppe, Méchin, Caillé, Harlé. **Absent excusé :** Monsieur Barraud.

Avancée des travaux

La remise en état de la balise babord (elle est rongée à la base), à l'entrée du port est en attente d'une marée favorable et, non négligeable d'un bateau.

La réfection du ponton A : la remise des plis contenant les devis suite à l'appel d'offre a lieu ce jour 1^{er} décembre et l'ouverture se fait dans l'après-midi, avec décision à la clé pour réalisation début 2015.

Les travaux dans les sanitaires (pose d'un faux plafond) seront réalisés avant la saison 2015.

Eau et électricité

La facture d'eau utilisée dans les toilettes sur le port (rive droite) passe sur le budget ville.

2 compteurs électriques d'une puissance de 36kva sont résiliés et le compteur sur l'aire de carénage passe à 6 kva.

Le relevé des compteurs du port s'effectue dorénavant tous les mois, ceux-ci étant clairement repérés et identifiés. Le compteur « village pêcheur » passe sur le budget ville, celui-ci ne servant que pour les manifestations communales.

En ce qui concerne les pontons du port à flot, le relevé, sur 4 mois a révélé les consommations suivantes :

- PONTON D 324 KVA,
- PONTON E 546 KVA,
- PONTON F 1002 KVA,
- CAMPING CAR 5113 KVA.

Il n'est conservé qu'une seule ligne téléphonique à la capitainerie qui était dotée entre autre d'une ligne dévolue au fax.

Délimitation du port

Le dossier avance et le contour définitif se dessine.

Cela permettra d'imputer les dépenses et les recettes, soit sur le budget port soit sur le budget ville, donc d'influencer le tarif que vous payez et à ce sujet nous reviendrons sur les consommations électriques.

Pour finir, le passage du portail du slip de mise à l'eau sera facturé 5€ pour les particuliers. Un tarif spécial doit être négocié avec les professionnels.

Travaux en cours

Réalisation sur l'aire de carénage d'un abri pour le tracteur et d'un nouveau bac à huile.

Petit rappel : ce bac est **UNIQUEMENT** destiné à recevoir l'huile de vidange des bateaux et rien d'autre comme de l'huile de friture avec de vieilles frites....

La moitié des pontons en plastique sera disposée sur les plages. Acquisition d'une pompe de surface pour dévaser régulièrement le port.

Le capitaine sera prochainement assermenté.

La commission se réunira en février pour établir le budget du port.

Sortie bateaux-vélos

Le 11 octobre 2014, au matin, une flottille de 11 bateaux a quitté le port de Meschers... Direction la rive d'en face dans le but de prolonger la balade en bateau par une autre, à vélo sur les chemins forestiers des Landes du Médoc, longeant la Côte d'Argent !

Départ qui faillit être retardé par la mésaventure arrivée à l'amie d'une adhérente qui venait pour la première fois et qui n'est pas habituée au milieu marin (elle est Ch'ti... c'est normal!!). Son vélo, qu'elle avait posé sur la béquille, a basculé dans l'eau aux premiers mouvements qui ont agité le ponton !!!! Fort galamment et fort heureusement, des bras musclés armés de grappin ont réussi à le remonter à la surface et après une bonne douche, il était à nouveau opérationnel... Rires garantis pour tous ceux qui ont assisté à la scène... et même pour l'intéressée... qui a le sens de l'humour !!

Les participants se sont retrouvés à l'heure du déjeuner après une quinzaine de kilomètres d'un parcours peu rectiligne (notre président voulait éviter de reprendre le même trajet que la fois précédente !!!) à Soulac au restaurant le Q.G où tout le monde s'est régalé et restauré dans une très bonne ambiance.

Temps libre ensuite au goût de chacun avant de repartir en sens inverse pour à nouveau une quinzaine de kilomètres.

Après une halte désaltérante et reposante à la terrasse d'un bar de port Médoc, où l'AUPM est toujours accueillie avec amabilité et où, rappelons-le, les bateaux de cette sortie sont à quai gratuitement, retour en flotte sur Meschers.

Chacun se quitta, ravi de cette belle sortie, se promettant de participer à la prochaine.

Merci aux capitaines qui ont mis gracieusement leurs embarcations à disposition des participants.

Après le bain du beau vélo



Quel trajet retour ?



À Port-Médoc

Sorties:

fin 2014

Sortie bateau

Le 12 septembre 2014 à bord du « Côte de Beauté » et comme les années passées un petit groupe de l'AUPM est allé passer quelques heures conviviales sur le plateau de Cordouan.



Sortie bowling

Le 22 novembre 2014, faute de pêcher au lancer en ce mois pluvieux et triste de novembre, une quarantaine d'adhérents a répondu à l'idée du président de lancer la boule au bowling de Meschers.



Remise des prix à l'issue du tournoi



En pleine action et ...

Après-midi précédé d'un déjeuner en groupe au restaurant du bowling fort copieux (les adhérents ont entièrement supporté les frais de cette journée). Bonne initiative à répéter !

Arrivée du Père Noël en bateau

Le bonhomme habillé de rouge et à la splendide barbe blanche est arrivé en bateau.

Lundi 21 décembre, sur le port de Meschers, devant la foule rassemblée, le Père Noël est arrivé en bateau. Après le goûter chez Oliver's, le défilé de lumières a entraîné grands et petits dans la



rue Paul-Massy jusque sur le parvis de l'église. Vin chaud et galettes ont été offerts par l'ACAP (commerçants, artisans et professions libérales de Meschers), l'association michelaise des parents d'élèves. Action soutenue par l'AUPM.

Pour votre sécurité et celle de vos passagers Matériel obligatoire

	Basique	Côtier	Hauturier
Équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée)	×	×	×
Moyen de repérage lumineux	×	×	×
Dispositif d'assèchement fixe ou mobile sauf navires auto-vidéur	×	×	×
Moyen de remonter à bord une personne tombée à l'eau	×	×	×
Dispositif coupe-circuit en cas d'éjection du pilote si moteur(s) hors bord à barre franche de puissance > 4,5 kW	×	×	×
Dispositif de lutte contre l'incendie	×	×	×
Dispositif de remorquage	×	×	×
Ligne de mouillage appropriée sauf embarcations de capacité < 5 adultes	×	×	×
Pavillon national	si franchisé	si franchisé	×
3 feux rouges automatiques à main		×	×
Miroir de signalisation		×	×
Dispositif repérage et assistance d'une personne tombée à l'eau sauf embarcations de capacité < 5 adultes et tous pneumatiques		×	×
Compas magnétique		×	×
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		×	×
Document de synthèse du balisage		×	×
Carte(s) de navigation		×	×
Harnais et longe par personne à bord d'un voilier			×
Harnais et longe par navire non voilier			×
Radeau(x) de survie ou annexe(s) de sauvetage			×
3 fusées à parachute ou radio VHF/ASN			×
2 fumigènes flottants, ou radio VHF/ASN			×
Matériel pour faire le point, tracer et suivre une route			×
Dispositif de réception des prévisions météorologiques marine			×
Livre des feux tenu à jour			×
Annuaire des marées sauf en Méditerranée			×
Journal de bord			×
Trousse de secours			×

Rappel : Les navires de plaisance sont également astreints aux dispositions du règlement international pour prévenir les abordages en mer (feux de navigation, moyen de signalisation sonore...). Se reporter au RIPAM pour connaître les équipements nécessaires sur votre navire.

Du 19 au 20 juin 2015

LE PUY DU FOU

Réf : PDF 2J 2015 D 11

1^{er} jour : votre région/ PUY DU FOU

Départ de **votre région en matinée** (horaire précisé ultérieurement) en direction du **Puy Du Fou**. Arrêt **pause café libre** en cours de route. Arrivée aux EPESSSES. La journée sera consacrée à la visite personnelle du grand Parc

Préparez vous à voyager dans le temps

Le Puy du Fou, c'est à la fois un tourbillon unique d'extraordinaires spectacles : à chaque spectacle, une nouvelle aventure commence ! Les jeux du cirque romain, les attaques vikings ou les combats de chevaliers vous plongent dans l'action à grand renfort d'effets spéciaux grandioses, de cascades et de machineries géantes.

Déjeuner libre dans le parc

L'après-midi, continuation de votre découverte personnelle du Grand Parc. **Dîner au restaurant**. Après le dîner, vers 22h00, vous assisterez à la **CINESCENIE** en **place Préférentielle**.

Place au Spectacle!

Après le spectacle, départ pour l'hôtel. Installation, et logement.

2^e jour : PUY DU FOU/ votre région

Petit déjeuner à l'hôtel, et départ pour les Epesses pour la suite de votre visite du Grand Parc. Déjeuner libre dans le parc.

Vers 16h00, départ pour votre région et arrivée en soirée.



PRIX PAR PERSONNE :

	Adulte	Enfant*
A partir de 45	169 euros	130 euros
De 40 à 45	174 euros	135 euros
De 35 à 39	179 euros	141 euros

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar de grand tourisme
- Le dîner boissons incluses
- L'hébergement en hôtel 3 ou 4* base chambre double, petit-déjeuner inclus
- L'entrée au Grand Parc et à la Cinéscénie

NE COMPREND PAS :

- Les dépenses à caractère personnel
- Le déjeuner des jours 1 et 2
- Le supplément chambre seule : 30€
- L'assurance annulation : 4€

*** Enfant partageant la chambre de 2 adultes et ayant moins de 13 ans inclus**

AUTOCARS ET VOYAGES DEBEAU M. – 77, route de la Charente 16440 SIREUIL
IM 016110006

Contact au 05 45 25 31 24 – voyages.debeau@orange.fr